

Vivre à Fontaine



JOURNAL COMMUNAL N° 2

3ème trimestre 2026



Édito

Ce nouveau numéro du bulletin municipal revient sur les temps forts qui ont marqué la vie de notre commune ces derniers mois. Vous y découvrirez un focus sur le budget communal, reflet des choix et des projets portés pour Fontaine Notre Dame, ainsi qu'un bilan des actions menées par le Conseil Municipal des Enfants.

Ce bulletin est également l'occasion de revivre les événements qui ont rythmé notre village et de découvrir les rendez-vous à venir. Nous espérons que ces quelques pages vous permettront de suivre la vie de notre commune et de partager avec nous les projets qui font vivre Fontaine Notre Dame.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances,

Bonne lecture

Ludivine CHEMSI et les membres de la commission communication

Sommaire

- 4 La vie municipale
- 17 La vie communale
- 25 La vie associative
- 36 La vie économique

Votre Mairie

Place Jean Jaurès

Tél : 03.27.37.67.00

Fax : 03.27.37.67.09

Courriel

accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi

De 10h30 à 12h30

Et de 14h00 à 18h00

Le vendredi

De 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Application

Téléchargez sur play store ou apple store :

Fontaine Notre Dame appli



<https://www.facebook.com/MairiedeFontaineNotreDame/>



<https://www.instagram.com/mairiedefontainenotredame/>

Portail Famille

http://cl-aci.nextsys.fr/Portail_FontaineNotreDame

Plateforme demande d'urbanisme

<https://sve.sirap.fr/#/059244/connexion>

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

RDV avec les élus

Monsieur Bruno IVANEC Maire reçoit sur RDV

uniquement le lundi de 15h30 à 18h00.

Les adjoints reçoivent également sur RDV.

Merci de vous rapprocher du secrétariat

Le mot du maire

Chères Fontenoises, chers Fontenois,

Ce numéro d'été du bulletin municipal est l'occasion de faire le point sur le premier semestre écoulé. Le nouveau conseil municipal s'est mis au travail rapidement, avec l'adoption à la fin du mois d'avril d'un budget qui une nouvelle fois a tenu l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition locale. Ce budget permet également d'engager le projet de convertir les éclairages actuels de la Route de Bapaume et de la Route Nationale en led avec comme objectifs de réduire la consommation énergétique, tout en réallumant l'ensemble des candélabres. D'autres projets sont également à l'étude autour de la sécurité et du patrimoine. Ils feront l'objet d'une communication spécifique en vous proposant une réunion publique.

Des travaux importants vont concerner la station d'épuration qui gère l'assainissement des communes de Fontaine et Cantaing s/ Escaut. Vous trouverez dans ce numéro le détail de ces travaux qui débiteront fin juillet et s'achèveront au plus tard en décembre prochain.

Du mois de juin au 14 juillet, les manifestations portées par nos différentes associations se sont succédées à un rythme soutenu: la brocante (malheureusement perturbée par les mauvaises conditions météorologiques), la 6^{ème} édition du festival Fontaine en Scène qui a dépassé en fréquentation l'édition précédente, la fête de l'école, qui s'est déroulé sous un soleil radieux, l'exposition de voitures d'exception et le marché artisanal, le concert d'été de l'harmonie municipale, les divertissements proposés à l'occasion de la Fête Nationale. C'est une fois de plus, l'occasion de saluer ici toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de ces actions. Ils œuvrent pour proposer des actions variées, ouvertes à toutes et tous ! Sans leur implication, rien ne serait possible.

Vous retrouverez dans les pages qui suivent l'ensemble des informations qui ont organisé la vie de la commune ces dernières semaines, présentées par chacun des adjoints mobilisés sur ces projets. Je profite également de ces quelques lignes pour mettre en avant une rubrique nouvelle au sein du bulletin municipal consacrée à l'histoire et au patrimoine local. Je remercie plus particulièrement Pierre Pietrzak qui en est l'auteur et qui nous proposera, chaque trimestre, un éclairage sur les origines et l'histoire de notre village.

Je souhaite à chacune et chacun un excellent été et de bonnes vacances à ceux qui pourront en prendre. Nous restons bien entendu à votre écoute pour échanger sur les sujets qui vous mobilisent.

Votre maire, Bruno Ivanec



Vie Municipale

Compte-rendu du Conseil municipal du 28 avril 2026

- Lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 25 mars 2026**

Observations :

Néant

ORDRE DU JOUR :

1. Compte Financier Unique 2025
2. Affectation du Résultat 2025
3. Budget Primitif 2026
4. Taux des Impôts Locaux 2026
5. Subventions 2026
6. Etude technique peintures Eglise – Demande de subventions
7. Plan de gestion pluriannuel d'opérations de dragage Canal St Quentin / Avis
8. Centre de Loisirs – Juillet 2026 – Organisation
9. Election d'un référent emploi auprès de Cambrésis Emploi
10. Association Foncière de Remembrement – Renouvellement du Bureau
11. Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – Proposition à la DGFIP

1. Compte Financier Unique 2025

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, dans les séances où le compte financier unique est débattu, le conseil municipal élit son président. En conséquence, M. le Maire s'étant retiré, la présidence est assurée pour ce sujet par Monsieur Philippe DUEZ, Adjoint aux finances.

Le II de l'article 242 de la loi de finances pour 2019, modifié par l'article 205 de la loi de finances pour 2024, dispose que « les collectivités territoriales [...] adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026 un compte financier unique, qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ». Le compte financier unique devient la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens, en conformité avec l'article L. 1612-12 du CGCT.

Mr Philippe DUWEZ, Adjoint aux finances, donne lecture du Compte Financier Unique, qui se résume comme suit :

Section	Résultat à la Clôture de l'Exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'Exercice	Résultat de Clôture	Restes à Réaliser (Solde)	Résultat Cumulé (Restes à Réaliser inclus)
INVESTISSEMENT	-649 885,02	0,00	404 614,34	-245 270,68	87 388,00	-157 882,68
FONCTIONNEMENT	1 052 845,64	-589 685,02	240 024,64	703 185,26	0,00	703 185,26
TOTAL :	402 960,62	-589 685,02	644 638,98	457 914,58	87 388,00	545 302,58

Monsieur IVANEC Bruno, ayant quitté la séance, il est proposé au conseil de bien vouloir :

- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser en investissement, pour un solde excédentaire de : 87 388,00 € (Dépenses d'investissement : 48 500,00€ - Recettes d'investissement : 135 888,00 €)
- Arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- Approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025

☒ **Décision : Adopté**

DCM n° 2026-19

• Pour : 17 • Contre 0 • Abstentions : 0

2. Affectation du Résultat 2025

- Vu le Compte Financier Unique 2025, approuvé ce jour ;

Résultat d'Investissement au 31/12/2025 :	-245 270,68
Restes à Réaliser / SOLDE (Recettes – Dépenses) :	87 388,00
Besoin de financement au 31/12/2025 :	-157 882,68

- Statuant sur l'affectation du Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2025, lequel se résume ainsi :

Résultat de Fonctionnement antérieur reporté :	1 052 845,64
Part affectée à l'Investissement :	-589 685,02
Résultat de Fonctionnement de l'Exercice 2025 :	240 024,64
Résultat de Fonctionnement de Clôture au 31/12/2025 :	703 185,26

- **PROPOSE** d'affecter le Résultat de Fonctionnement 2025 comme suit :

* Affectation au financement de l'Investissement :	157 882,68
* Report au Compte 002 (Financement Charges de fonctionnement)	545 302,58
Total :	703 185,26

Vie municipale

☒ Décision : Adopté
DCM n° 2026-20 • Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

3. Budget Primitif 2026

M. le Maire rappelle que l'assemblée délibérante a été destinataire du projet de budget en date du 17/04/2026

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la date limite d'adoption du budget primitif et de fixation des taux des Taxes Directes Locales est fixée au 30 avril.

Il précise que la nomenclature M57 adoptée par délibération en date du 22/06/2022 permet la mise en place de la fongibilité des crédits (hors dépenses du personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Il donne lecture du projet de Budget Primitif 2026 qui s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement : **1 873 022,58 €**
- Section d'Investissement : **754 697,04 €**

Il est proposé au conseil de bien vouloir

- VOTER le Budget Primitif 2026 au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.
- APPROUVER le principe de la fongibilité des crédits (hors dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

☒ Décision : Adopté
DCM n° 2026-21 • Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

4. Taux des Impôts Locaux 2026

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les taux des Taxes Directes Locales doivent être fixés et votés pour le 30 avril.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition de la fiscalité directe locale pour l'année 2026 soit :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **37,21 %**
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **50,74 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **16,40 %**

☒ Décision : Adopté
DCM n° 2026-22 • Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

5. Subventions 2026

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de procéder à la répartition des subventions pour l'année 2026.

Il précise que les conseillers municipaux, membres du bureau des associations concernées ne peuvent pas prendre part aux votes.

Associations	Subvention	Ne prennent pas part aux votes	Pour	Contre	Abstentions
- Comité des Fêtes - FONTAINE ND	7000,00	Lemaire F - Lelou M - Baheux C.	15	0	0
- Comité des Fêtes - FND - Subv exceptionnelle - Festival musique	1900,00	Lemaire F - Lelou M - Baheux C.	15	0	0
- Harmonie Municipale - FONTAINE ND - Ecole de musique	2700,00		19	0	0
- Harmonie Municipale - FONTAINE ND	3000,00		19	0	0
- Association Tennis de Table - FONTAINE ND	1000,00		19	0	0
- Club de détente - FONTAINE ND	300,00		19	0	0
- C.C.A.S. - FONTAINE ND	7000,00		19	0	0
- Union Sportive - FONTAINE ND	8700,00		19	0	0
- Amicale Laïque - FONTAINE ND	1500,00		19	0	0
- Assoc. « ACVG-CATM » - FONTAINE ND	300,00		19	0	0
- Association Gymnastique Fontenoise - FONTAINE ND	250,00		19	0	0
- Association « FONTAINE Actions » - FONTAINE ND	250,00		19	0	0
- Amicale du Personnel Communal - FONTAINE ND	3500,00		19	0	0
- Association Marcheurs Fontenols - FONTAINE ND	250,00	Lelou M.-Chenai L.	17	0	0
- Association STEP ATTITUDE - FONTAINE ND	250,00		19	0	0
- Institut de Recherche sur le Cancer - LILLE	120,00		19	0	0
- Institut Pasteur - LILLE	90,00		19	0	0
- Amicale des Donneurs de Sang - BANTIGNY	150,00		19	0	0
- USEP - Comité de CAMBRAI	100,00		19	0	0
- Assoc. « Cambrésis-Tremplin » - Cambrai (Epicorerie sociale)	200,00		19	0	0
- Croix Rouge - Cambrai	80,00		19	0	0
- Secours Catholique	80,00		19	0	0
- Assoc. « Animation Jeunesse Rurale » (LALP) (Part. Activités)	10208,70		19	0	0
- Association d'Information sur l'Habitat du Cambrésis - Cambrai	300,00		19	0	0
Total :	47 228,70				

☒ Décision : Adopté
DCM n° 2026-23 • Pour : • Contre • Abstentions :

Vie municipale

Dépenses		Recettes	
Etude technique	19 934,00 €	Subvention ministère de la Culture	7 973,60 €
		Subvention départementale	7 973,60 €
		Commune (fonds propres)	3 986,80 €
Dépenses HT	19 934,00 €	Recettes HT	19 934,00 €

☒ **Décision : Adopté**
 DCM n° 2025-21 • Pour : 19 • Contre : 0 • Abstentions : 0

7. Plan de gestion pluriannuel d'opérations de dragage Canal St Quentin / Avis

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les Voies Navigables de France exploitent, entretiennent et modernisent une grande partie du réseau fluvial français. Parmi ses missions, les VNF réalisent notamment des opérations de dragage faisant l'objet de Plans de Gestion Pluriannuels des Opérations de Dragage (PGPOD). Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures : Il crée les conditions du développement du transport de fret ; Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ; Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique.

M. le Maire précise qu'une consultation du public portant sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par les Voies Navigables de France (VNF) et relative au projet de plan pluriannuel d'opération de dragage, est prescrite en application des articles L.181-10-1 et R.181-36 à R.181-38 du code de l'environnement. Elle se déroule du mercredi 1^{er} avril au mercredi 1^{er} juillet 2026 inclus et l'avis de Consultation est affiché en Mairie et disponible sur le site internet de la Commune et l'intégralité du dossier est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/prog-dragages-vnf>

M. le Maire précise que les opérations de dragage d'entretien concernent les unités hydrographiques cohérentes 10 (Sensée/Escaut), 11 (Condé-Pommerœul), 12 (canal du Nord) et 13 (canal de Saint-Quentin).

M. le Maire invite le conseil municipal à émettre un avis sur la dite consultation

☒ **Décision : Adopté**
 DCM n° 2025-25 • Pour : 19 • Contre : 0 • Abstentions : 0

8. Centre de Loisirs – Juillet 2026 – Organisation

Il est proposé à l'assemblée de définir les modalités d'organisation du Centre de Loisirs qui doit fonctionner cet été, durant le mois de juillet :

- **Fonctionnement :** Centre de Loisirs avec repas du midi, dans les locaux du Groupe Scolaire.
- **Période et Horaire :** du 6 juillet 2026 au 31 juillet 2026 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- **Effectif maximum :** L'effectif maximum sera de 80 enfants âgés de 3 à 13 ans.
- **Encadrement :** 1 directrice (BAFD), Vanessa STIEVET - Titulaire permanente
Recrutement de 7 animateurs saisonniers titulaires ou stagiaires BAFA (maximum)
- **Rémunérations :** Pour les saisonniers, montant fixé en fonction de leur temps de travail effectif d'animation, et basé sur les grades et échelons suivants de la filière « Animation » :

Emploi saisonnier	Grade de référence	Echelon	Brut	Indice I.N.M.
ANIMATEUR CLSH – Titulaire BAFA	Adjoint d'Animation (Cat. C)	9 ^{ème} / Echelle C1	401	376
ANIMATEUR CLSH – Stagiaire BAFA	Adjoint d'Animation (Cat. C)	1 ^{er} / Echelle C1	367	366

TARIFS :

FRAIS de SEJOUR :	« FONTAINE RD »	« EXTERIEUR »	Tarifs horaires fixés par délibération du 21/12/2022. (appliqués à l'ensemble de la structure ALSH avec effet du 01/01/2023) Inscriptions à la semaine complète. Facturation sur la base d'une journée = 8 heures. Inscription sur le portail « Cantine de France »
QF de 0 à 369 €	0,10		
QF de 370 à 499 €	0,25		
QF de 500 à 700 €	0,35		
QF de 701 à 900 €	0,50		Règlement des frais de séjour par titre de recette avant le début du CLSH.
QF de 901 à 1400 €	0,75		
QF > à 1400 €	0,90		
FRAIS de REPAS :	3,30	4,40	Tarifs fixés par délibération du 24/11/2021 (effet au 1/01/2022) Paiement des repas à la fin du CLSH (Titres de Recette)

☒ **Décision :**
 DCM n° 2025-26 • Pour : 19 • Contre : 0 • Abstentions : 0

Vie municipale

9. Election d'un référent emploi auprès de Cambrésis Emploi

M. le Maire expose à l'assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue, d'un référent de la Commune de FONTAINE NOTRE DAME auprès de Cambrésis Emploi.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède aux opérations de vote :

a - Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
b - à déduire (bulletins blancs ou nuls)	0
c - Nombre de suffrages exprimés (a-b)	19
d - Majorité absolue	10
Nom - Prénom	Suffrages obtenus
HOSSELET Christine	19

➤ HOSSELET Christine est désigné(e) en qualité de référent(e) de la Commune de FONTAINE NOTRE DAME auprès de Cambrésis Emploi.

☒ Décision : Adopté
DCM n° 2025-27 • Pour : • Contre • Abstentions :

10. Association Foncière de Remembrement – Renouvellement

M. le Maire expose à l'assemblée que l'Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord (USAN), organisme qui assure le secrétariat de l'Association Foncière de Remembrement de FONTAINE NOTRE DAME l'a informé que suite aux élections municipales, il convient donc de renouveler le bureau conformément aux dispositions de l'article R.133-3 du Code Rural.

A cet effet, le Conseil Municipal doit proposer une liste de cinq propriétaires de fonds inclus dans le périmètre de remembrement de la Commune et répondant aux conditions fixées par le premier alinéa de l'article R.121-18.

Les trois premiers seront membres titulaires du Bureau, les deux autres suppléants.

Il propose les personnes suivantes :

Titulaires :	M. de FRANCQUEVILLE Hubert , né le 25/02/1960 à CAMBRAI (Nord) La Folie – 59400 FONTAINE NOTRE DAME
	M. JACQUEMART Jean-François , né le 09/02/1958 à CAMBRAI (Nord) 6 Rue Guynemer – 59400 FONTAINE NOTRE DAME
	M. MOREAU Jean , né le 23/09/1983 à CAMBRAI (Nord) 1377 Route de Bapaume, Le Chalet – 59400 FONTAINE NOTRE DAME
Suppléants :	M. JACQUEMART Patrick , né le 17/08/1958 à CAMBRAI (Nord) 1561 Route Nationale – 59400 FONTAINE NOTRE DAME
	Mme PION Colette , née le 05/09/1947 à FONTAINE NOTRE DAME (Nord) 454 Rue du Maréchal Foch – 59400 FONTAINE NOTRE DAME

☒ Décision : Adopté
DCM n° 2025-28 • Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

11. Commission Communale des Impôts Directs (CCID) – Proposition à la DGFIP

M. le Maire expose à l'Assemblée que suite à l'élection du Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs, conformément aux dispositions de l'article 1650-1 du C.G.I.

Cette commission, présidée par le Maire ou l'Adjoint délégué, est composée de SIX membres titulaires et SIX membres suppléants. La désignation de ces Commissaires est effectuée par le directeur régional des finances publiques à partir d'une liste de contribuables, établie en nombre double (12) par le conseil municipal.

M. le Maire propose la liste suivante :

Commissaires Titulaires:

Commissaires Suppléants:

DEFOSSEZ Alain	FONTAINE NOTRE DAME	CABANERO Monique	FONTAINE NOTRE DAME
POTDEVIN Michèle	FONTAINE NOTRE DAME	DEFOSSEZ Sylvain	FONTAINE NOTRE DAME
DECAUDAIN Marie-Catherine	FONTAINE NOTRE DAME	CUVILLIER Marguerite	FONTAINE NOTRE DAME
CORNET Pascal	FONTAINE NOTRE DAME	GAUDEFROY Jean-Luc	FONTAINE NOTRE DAME
LABALETTE Hubert	FONTAINE NOTRE DAME	DELMARLE Pierre	FONTAINE NOTRE DAME
LEVEQUE Thierry	ANNEUX	LAUDE Xavier	SAILLY LEZ CAMBRAI
FINART Marie-Jeanne	FONTAINE NOTRE DAME	DEVAUX Sylvie	FONTAINE NOTRE DAME
DRUEL Pascal	FONTAINE NOTRE DAME	HERLEM Patrick	FONTAINE NOTRE DAME
BUIRETTE Florence	FONTAINE NOTRE DAME	BEAUVOIS Evelyne	FONTAINE NOTRE DAME
VERDY Didier	FONTAINE NOTRE DAME	GRUSZKA Edouard	FONTAINE NOTRE DAME
DELOFFRE Bernard	FONTAINE NOTRE DAME	PERON Jean-Michel	FONTAINE NOTRE DAME
MOREAU Gustave	NEUVILLE SAINT REMY	COQUART Vincent	MARCOING

☒ Décision : Adopté
DCM n° 2025-29 • Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

Focus sur le budget communal

Le budget primitif 2026 a été voté lors du conseil municipal du 28 avril. Cette édition en propose une lecture claire, poste par poste.

1 873 022 €

BUDGET PRIMITIF
2026, TOUTES
SECTIONS CONFONDUES

FONCTIONNEMENT

INVEST.

1 625 022 € DE FONCTIONNEMENT

248 000 € AFFECTÉS À L'INVESTISSEMENT

■ Comment sont réparties les dépenses de fonctionnement ?

Total des dépenses 1 625 022 €

Charges courantes — électricité, eau, gaz, assurances, maintenance...

753 722 € 46,4%

Charges de personnel

689 000 € 42,4%

Subventions aux associations, CCAS, adhésions...

164 300 € 10,1%

Intérêts d'emprunts et charges exceptionnelles

16 000 € 1,0%

Charges spécifiques

2 000 € 0,1%

■ D'où proviennent les recettes de fonctionnement ?

Total des recettes 1 625 022 €

Impôts directs et taxes, attribution de compensation...

962 352 € 59,2%

Excédent de fonctionnement reporté

297 302 € 18,3%

Dotations de l'État et des collectivités territoriales

257 768 € 15,9%

Recettes des infrastructures et services — périscolaire, cantine, cimetière...

82 100 € 5,1%

Revenus locatifs — terres...

15 500 € 1,0%

Remboursements divers — arrêts maladie...

10 000 € 0,6%

FONCTIONNEMENT

Les dépenses courantes et récurrentes : salaires, énergie, entretien, subventions aux associations...

INVESTISSEMENT

Les dépenses qui font évoluer le patrimoine communal : travaux, équipements, matériel durable...

L'INVESTISSEMENT EN 2026

QUELS PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2026 ?

Patrimoine communal

- Étude de la 3^e tranche des travaux intérieurs de l'église
- Réfection de la peinture de la salle des cérémonies (peinture, radiateurs, mobilier)
- Réfection de la peinture extérieure de la salle des fêtes

École

- Mise en place de brise-vues et marquage au sol à l'école maternelle
- Sonnerie musicale intercour
- Installation de vidéoprojecteurs dans les salles de classe

Cadre de vie & sécurité

- Éclairage LED de la route nationale et de Petit Fontaine
- Vidéoprotection

Numérique

- Panneau d'affichage numérique
- Renouvellement du parc informatique

Focus sur le budget communal

COMMENT SONT FINANCÉS CES INVESTISSEMENTS ?

Différentes subventions sont attendues dans l'année, notamment pour financer l'éclairage LED et la vidéoprotection.

Les recettes d'investissement permettent de financer l'ensemble des projets 2026 sans avoir recours à l'emprunt.

ZÉRO EMPRUNT EN 2026

Recettes d'investissement

Total **437 846 €**

Virement de la section de fonctionnement **248 000 €** 56,6%

Fonds de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, excédents capitalisés **123 900 €** 28,3%

Subventions — État, Région Hauts-de-France, Département du Nord, Communauté d'agglomération de Cambrai **65 946 €** 15,1%

Le détail complet du budget primitif 2026 est consultable en mairie.



Vie municipale

1^{er} mai 2025

Défilé du 1^{er} mai et mise à l'honneur des médaillés du travail



8 mai 2025

Cérémonie du 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Vie municipale

18 juin 2026

Cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940.



Le stationnement sur trottoir ou sur chaussée

Nous constatons et nous sommes régulièrement interpellés sur des questions de stationnement que ce soit sur les trottoirs de la Route Nationale ou dans les rues du village.

Si certaines rues du village sont étroites et dépourvues de trottoirs suffisamment larges, le stationnement doit respecter des règles de bons sens : un stationnement qui ne gêne pas la circulation, qui ne gêne pas non plus l'accès des riverains à leurs entrées (portes et portails) et qui ménage un espace de circulation pour les piétons. Stationner devant chez soi n'est pas un droit. Le domaine public appartient à tous, sans aucune distinction.

En revanche, là où les trottoirs sont suffisamment larges et où il existe des places de stationnement normées (et pour certaines d'entre elles, réservées PMR), il est évident qu'il convient de respecter l'accès aux portails, qu'il faut laisser un passage suffisant pour permettre la circulation des piétons en toute sécurité et qu'il ne faut pas stationner de manière anarchique à proximité des carrefours au prétexte de se rendre chez un commerçant. Il est possible de faire quelques dizaines de mètres à pied pour vous rendre chez vos commerçants.

Les sanctions pour stationnement très gênants ou sur une place PMR si vous n'y êtes pas autorisés sont lourdes :

- Stationnement dangereux (à proximité des intersections) : 135€ d'amende et 3 points retirés.
- Stationnement très gênant (sur les passages piétons) : 135€ d'amende.
- Stationnement sur une place PMR non autorisé : 135€ d'amende.

En faisant preuve de bon sens et de civisme, nombreuses sont ces situations qui pourraient être évitées. En faisant quelques pas supplémentaires, vous pouvez participer à la sécurité de tous et des piétons en particulier.



La station d'épuration de Fontaine Notre Dame

Des travaux de mise aux normes de la station d'épuration à partir de cet été

La station d'épuration qui gère l'assainissement de Fontaine Notre Dame et Cantaing sur Escaut doit bénéficier de travaux afin de respecter les normes de retraitement des eaux d'assainissement. Si le système reste efficace le plus souvent, c'est en période de fortes pluies et pluies d'orage que les risques de saturation ont été identifiés.

Des travaux vont permettre de corriger cette situation. Les impératifs réglementaires nécessitent que ces travaux soient achevés pour la fin de cette année. Ces travaux sont réalisés par la Communauté d'Agglomération de Cambrai, avec le concours de l'Etat et de l'Agence de l'Eau pour un montant estimé à 2,5 millions d'euros. HT.

La commune ne supporte aucun frais lié à cette mise en conformité.

Ces travaux vont concerner le système de pompe situé en bas de la rue Jules Ferry, juste avant le pont de l'autoroute et la station elle-même. Les capacités de traitement plus importantes seront ainsi assurées par la pose d'un système de relevage plus puissant, relié à la station par des canalisations plus grandes. La station bénéficiera quant à elle de la création d'une structure de décantation de 1000 m³ et de deux bassins filtrants par des plantations de roseaux.

Ces travaux doubleront la superficie de la station, en particulier par l'acquisition d'une parcelle communale vendue à la Communauté d'Agglomération, mais les nouveaux équipements ne modifieront pas la physionomie d'ensemble dans la mesure où ces nouvelles infrastructures sont constituées d'ouvrages enterrés ou de bassins.

Les travaux débuteront à la fin du mois de juillet. Ils supposeront le passage de quelques convois de matériels par la rue Jules Ferry. Ensuite il s'agira essentiellement de travaux de terrassement situés sous le pont autoroutier et sur le site de la station.

Une fois les travaux réalisés, la station pourra donc absorber les périodes de fortes pluies en respectant les règles environnementales.

La station principale



Le poste de relevage



Caméras et drones

LE POINT SUR... LES DRONES ET LES CAMERAS DE VIDEOSURVEILLANCE

La technologie et les nombreux sites marchands proposent à la vente des drones et des caméras de vidéosurveillance à prix modiques.

Si ces produits sont en vente libre, ils restent néanmoins soumis à une réglementation stricte dans leurs utilisations et notamment en ce qui concerne le respect de la vie privée et le droit à l'image.

Drones, le vol est encadré



Ainsi, les drones comportant des systèmes de prises de vues (directes ou par enregistrement) ont l'interdiction de survoler les zones habitées. Il s'agit de respecter la vie privée des habitants. De même, le survol des espaces publics est interdit, sauf à obtenir une autorisation des services de la mairie en justifiant les raisons du vol. En cas d'infraction constatée par les forces de sécurité, les sanctions peuvent être constituées d'amendes forfaitaires (jusqu'à 750€) ou pénales (jusqu'à 45000€) et accompagnées de la saisie du matériel. La réglementation européenne s'impose depuis le 1^{er} janvier 2026 et les télépilotes loisirs ou professionnels sont tenus de s'inscrire sur le site <https://alphatango.aviation-civile.gouv.fr/>.

Caméras de vidéosurveillance : on ne filme pas ses voisins et le domaine public



Concernant les caméras de vidéosurveillance privées, la réglementation est simple : une caméra privée ne peut filmer qu'en domaine privé. Il est interdit de filmer le domaine public pour quelque raison que ce soit et encore moins ses voisins. La loi Informatique et Libertés de 1978, le Code de la Sécurité Intérieure, le Code Civil et le Code Pénal réglementent ces dispositifs et exposent les contrevenants à des sanctions pouvant aller jusqu'à 45 000€ d'amende dans certains cas. C'est la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) qui a le pouvoir de sanction sur simple déclaration auprès de ses services.

Les dispositifs factices constituent une autre forme d'équipement, mais nécessitent d'en informer les services municipaux en apportant toutes les justifications nécessaires.

Les services de l'Etat pourront procéder à des contrôles auprès des propriétaires de ces caméras et le cas échéant les sanctionner.

Néanmoins, pour renforcer les mesures de prévention de la délinquance et des incivilités, la municipalité envisage le déploiement d'un réseau de caméras de vidéosurveillance en quelques points stratégiques en partenariat avec les forces de Police et dans le respect absolu des règles de traitement et de stockage des images.

Voyage musical à l'Eglise Saint Martin



Le samedi 30 mai 2026, l'Ensemble Instrumental à vent du Conservatoire de Cambrai a emmené le public dans un voyage musical entre cinéma et monde animal. À travers un programme varié et riche en émotions, les musiciens ont offert une belle prestation, chaleureusement applaudie par les spectateurs. Une soirée placée sous le signe du partage et de la découverte musicale.

Conférence publique : l'histoire secrète des muches

Une conférence passionnante sur l'histoire des muches de Fontaine Notre Dame

Le samedi 23 mai, la salle des cérémonies a accueilli une conférence publique consacrée à l'histoire des muches souterraines de Fontaine Notre Dame. Organisée par l'association ARRRAS (Association Régionale pour la Recherche des Réseaux Anthropiques Souterrains), cette rencontre a suscité un vif intérêt et a réuni un public nombreux venu découvrir ou redécouvrir ce patrimoine exceptionnel.

Au fil de la présentation, les participants ont pu en apprendre davantage sur l'origine, le rôle et l'histoire de ces galeries souterraines qui témoignent du passé de notre commune. Les intervenants de l'association ARRRAS ont partagé leurs connaissances, fruit de nombreuses années de recherches et d'explorations, tout en répondant aux nombreuses questions du public.



Cette conférence a permis de mettre en lumière la richesse du patrimoine local et l'importance de sa préservation. Le succès de cette soirée, marqué par une forte affluence et des échanges particulièrement enrichissants, témoigne de l'intérêt des habitants pour l'histoire de Fontaine Notre Dame et de ses muches.

Pompes funèbres & Marbrerie

Intervention 7j/7 - 24h/24

Lomprenz Falchero

Organisation complète de funérailles

Transport de corps

Articles funéraires

Marbrerie

Contrats obsèques

du Lundi au Vendredi
9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Permanence téléphonique
la nuit, le samedi et dimanche

523 Route de Bapaume
59400 Fontaine Notre Dame
03 27 74 10 46
agence.fontaine@lomprenz-falchero.fr

169 Route de Cambrai
59231 Gouzeaucourt
03 27 73 13 17
agence.gouzeaucourt@lomprenz-falchero.fr

Nouveau en 2023

OUVERTURE de l'agence de MARCOING
Route Nationale à l'entrée de MASNIÈRES
Pompes Funèbres - Marbrerie - Salons Funéraires



Vigilance vols et cambriolages

Depuis plusieurs mois, notre commune connaît une recrudescence de cambriolages (y compris des tentatives) et de vols de véhicules (ou de pièces détachées sur véhicule). Cet état de fait est malheureusement constaté dans bien d'autres communes du Cambrésis.

Au regard des témoignages recueillis, il s'avère que les faits se produisent aussi bien le jour que la nuit et que les auteurs agissent très rapidement. Un cambriolage, par exemple, dure en général moins de 15 minutes.

Le dispositif « Voisins Vigilants-Participation Citoyenne » existe déjà à Fontaine Notre Dame (voir l'article dans le bulletin de janvier 2026). Si vous le souhaitez, vous pouvez d'ailleurs vous renseigner en Mairie pour le rejoindre. Mais parce que ce genre de mésaventure peut arriver à chacun d'entre nous, nous devons tous faire preuve de vigilance.

Si vous constatez un comportement inhabituel dans le village tel que :

- Véhicule inconnu effectuant plusieurs passages dans la rue ;
- Véhicule stationné devant une maison dont vous savez que les résidents sont absents ;
- Individu ou groupe d'individus inconnus ;
- En résumé, tout fait qui vous semble inhabituel ou suspect ;

N'hésitez pas à prévenir la mairie ou, en cas d'urgence, à faire le 17 (police secours). Si vous le pouvez, et sans vous mettre en danger, pensez à relever l'immatriculation des véhicules.

Comme c'est déjà le cas actuellement, tous les renseignements collectés grâce à vous seront transmis au plus vite à la police nationale par mail ou par téléphone (en fonction de l'urgence). Par ailleurs, un point sur tous les faits constatés dans notre village est effectué lors de la réunion mensuelle à laquelle assistent Mr le Maire et l'adjoint à la sécurité dans les locaux du commissariat de Cambrai.

Enfin, si vous devez vous absenter de votre domicile cet été, pensez au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV). Ce service est gratuit et l'inscription peut se faire en ligne (service-public.gouv.fr puis taper OTV en cliquant sur la loupe) ou directement au commissariat (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). Cette démarche vous permet de signaler votre absence à la police, lui permettant d'effectuer des passages ciblés et réguliers lors de ses patrouilles.



Philippe DUWEZ, adjoint au maire et la commission sécurité

**BESOIN D'UNE
SOLUTION INFORMATIQUE ?**

MATÉRIEL INFORMATIQUE & LOGICIEL
COMMUNICATION & COLLABORATION
CLOUD & INTERNET
PRÉVENTION & CYBERSÉCURITÉ
RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES
SUPPORT & SERVICES

**CONTACTEZ
DÈS MAINTENANT ITOÉ !**

03 27 79 09 89
contact@itoe.fr
www.itoe.fr

ITOÉ, LE FUTUR DE
L'INFORMATIQUE, DÈS AUJOURD'HUI

Les travaux

Eclairage Route Nationale et Petit Fontaine

Il est prévu au budget de cette année la rénovation de l'éclairage.

Ce projet, qui est au stade du chiffrage consistera à remplacer tous les luminaires actuels (au nombre de 68) par des luminaires LED.

Ceux-ci seront équipés de telle manière que l'intensité lumineuse et donc la consommation électrique puisse s'ajuster automatiquement en fonction des horaires programmés.

La réduction de consommation électrique est estimée entre 70 et 80% et ce avec la totalité des luminaires qui seront remis en service.

Philippe BEAUVOIS, adjoint au maire et la commission travaux et urbanisme.

Urbanisme

A partir du 01/06/2026,

les demandes d'autorisations d'urbanisme devront être déposées **uniquement** par voie SVE, la mairie ne prendra plus de demande papier.

La dématérialisation se passe ici lien :

[https:// portailusager.pu.sirap.com](https://portailusager.pu.sirap.com)



Je dépose ma
demande d'urbanisme
en quelques clics



Je peux suivre
l'instruction de ma
demande en ligne



Le portail est ouvert
24h/24h et 7j/7j



Plus d'exemplaire
papier



Mes données sont
protégées

Le guide d'utilisation du Portail Usager et les plans sont disponibles en mairie.

Le Conseil Municipal des Enfants

Conseil Municipal des Enfants : un trimestre riche en projets et en solidarité

Le Conseil Municipal des Enfants poursuit son engagement avec enthousiasme et démontre, une nouvelle fois, que les jeunes citoyens de notre commune ne manquent ni d'idées ni d'envie d'agir pour les autres.

Des bancs de l'amitié... pensés avec réflexion

Parmi les projets menés cette année, les jeunes élus ont proposé l'installation de bancs de l'amitié dans chacune des cours de récréation de l'école.

Avant de concrétiser cette idée, les enfants ont longuement débattu de son utilité mais aussi de ses limites. Ils se sont interrogés sur le risque que ce dispositif puisse involontairement mettre en lumière ou stigmatiser les enfants les plus isolés.

Après plusieurs échanges, ils ont proposé d'être régulateurs.

Une sonnerie musicale bientôt à l'école

Autre projet imaginé par le CME : l'installation prochaine d'une sonnerie musicale dans l'école. Les élèves pourront régulièrement proposer et choisir les musiques qui rythmeront les temps de récréation et de retour en classe. Une manière originale de rendre le quotidien scolaire encore plus agréable et de permettre aux enfants de participer activement à la vie de leur établissement.

Une belle mobilisation solidaire

Les jeunes élus ont également organisé une collecte de produits au profit du Centre Bébé des Restos du Cœur et de la Croix-Rouge.

Grâce à la générosité des familles et des élèves, de nombreux dons ont été récoltés. Plusieurs membres du Conseil Municipal des Enfants ont ensuite eu le plaisir de remettre eux-mêmes cette collecte aux associations, un moment riche en échanges qui leur a permis de mieux comprendre l'importance de la solidarité et de l'engagement citoyen.

Une fête de l'école placée sous le signe de l'engagement

À l'occasion de la fête de l'école, les membres du Conseil Municipal des Enfants sont montés sur scène pour présenter leurs actions à travers de petites saynètes sous forme d'interviews.

Avec beaucoup de sérieux, mais aussi une touche d'humour, ils ont expliqué leurs projets et partagé leur expérience d'élus. L'objectif était également de donner envie aux futurs élèves de CM1 et CM2 de rejoindre cette belle aventure citoyenne lors des prochaines élections.

Le Conseil Municipal des Enfants continue ainsi de faire vivre de nombreux projets au service de la commune, en portant des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de vivre ensemble. Félicitations à tous ces jeunes élus pour leur implication et leur dynamisme !



La vie scolaire

Bonjour à toutes et à tous,

L'année scolaire est terminée. Elle a été riche en diverses actions éducatives. Petit retour sur celles de ces deux derniers mois qui ont marqué la vie de l'école.

Tout d'abord, le Mardi 5 mai, à la salle des fêtes, les élèves de la MS au CM2 ont participé à la traditionnelle journée « jeux de société » organisée en partenariat avec la municipalité. Initiée depuis 2 ans, cette journée a pour but de favoriser les relations intergénérationnelles dans un cadre ludique et pédagogique. Lors de cette journée, les élèves de la MS au CM2 ont pu participer à divers jeux (scrabble, loto, ...) en compagnie de parents et d'habitants volontaires de la commune.

Puis, la semaine du 18 mai, vous avez pu découvrir à la salle des cérémonies une exposition sur les grandes femmes scientifiques réalisée par les élèves de CM1 et CM2. Elle est le fruit d'un travail mené suite à deux conférences présentées auprès des élèves par Mr Nakache, docteur en informatique et professeur chercheur : une sur les grandes femmes scientifiques et une autre sur l'IA.

De plus, cette année a été placée sous le signe de la musique puisque l'école a présenté deux contes musicaux. Ainsi, le Mardi 9 juin, les élèves de la GS au CE2 ont présenté leur conte « Jazz dans mon jardin » à la salle des fêtes, sous la direction de Mme Debuiche. Cela a été une grande réussite et un beau moment partagé entre tous les élèves, parents et enseignantes. Je remercie à nouveau Mme Debuiche qui conclut sa carrière avec ce beau projet.

Le Vendredi 19 juin, c'était la représentation du conte musical « Arthur et Platon » au théâtre de Cambrai, présenté par les élèves de CM1-CM2, en partenariat avec d'autres structures dont le collège Fénélon et le conservatoire de Cambrai. De nombreux spectateurs sont venus les applaudir. Une sacrée réussite pour ce projet multi partenarial !

Je félicite à nouveau tous les élèves et leurs enseignantes pour ces beaux projets très motivants et enrichissants pour tous.

Par ailleurs, trois belles sorties sont venues clore cette année scolaire. Ainsi, les élèves des classes de GS/CP et CP/CE1 se sont rendus au musée Matisse et à l'arboretum de l'étang de David, dans la forêt de Mormal le Vendredi 5 juin. Le Lundi 8 juin, les élèves des classes CE1/CE2 et CM1/CM2 ont passé la journée à Bruxelles avec un atelier au planétarium et la visite de Mini Europe. Le Mardi 9 juin, les élèves des classes de TPS/PS et MS se sont rendus quant à eux au parc d'Isle à Saint Quentin. Les enfants ont été enchantés de ces sorties.

Enfin, la fête de l'école, le samedi 20 juin, a permis de clôturer de façon conviviale cette belle année, riche en activités et projets. Les parents ont ainsi pu apprécier les nombreuses danses et chants préparés dans les classes. Cette année, 26 élèves de CM2 ont été mis à l'honneur avec la traditionnelle remise de cadeaux offerts par la municipalité.

Je terminerai en vous souhaitant de très belles vacances ensoleillées, ressourçantes et reposantes..

Mylène Bohacz, Directrice de l'école

Exposition sur les grandes femmes scientifiques



Conte musical « Jazz dans mon jardin »



Représentation du conte musical « Arthur et Platon » au théâtre de Cambrai

La vie scolaire

La fête des mères à l'école



À l'occasion de la fête des Mères, les enfants des classes de la maternelle au CP ont célébré cette belle journée en offrant un spectacle rempli de joie et de tendresse.

Devant des parents heureux et émus, les élèves ont interprété des chants, récité des poésies. Un moment chaleureux de partage qui a fait le bonheur des familles et laissé de merveilleux souvenirs à tous.

La fête de l'école



Le samedi 20 juin, a eu lieu la fête de l'école, sous un magnifique soleil, élèves, enseignants et parents se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour célébrer ensemble la fin de cette belle année scolaire. Les sourires étaient au rendez-vous et chacun a pu apprécier les danses et les chants préparés avec enthousiasme par les élèves, pour le plus grand bonheur des familles.

Ce moment festif a également été l'occasion de mettre à l'honneur les élèves de CM2, qui s'apprentent à franchir une nouvelle étape de leur parcours en faisant leur entrée au collège. Afin de les accompagner dans cette nouvelle aventure, une calculatrice scientifique et une clé USB ont été remises à chacun des futurs élèves de 6e.

Cette belle fête restera un agréable souvenir pour tous et vient conclure une année scolaire riche en apprentissages et en projets.

Une retraite bien méritée

Une carrière dédiée aux enfants : merci Madame DEBUICHE

Après près de quatre décennies consacrées à l'enseignement, une figure bien connue de l'école de Fontaine Notre Dame s'apprête à tourner une nouvelle page : celle d'une retraite amplement méritée.

C'est en 1987 que Mme DEBUICHE intègre l'École normale de Douai, avant d'être titularisée en 1989. Sa carrière débute à Douchy-les-Mines, puis se poursuit durant quatre années en tant qu'enseignante remplaçante sur le secteur de Valenciennes/Anzin. Elle exerce ensuite successivement à Moeuvres, à Boursies où elle participe à la création du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), puis à l'école de Marcoing. Pendant dix années, elle enseigne à l'école maternelle Ferdinand Buisson de Cambrai.

En 2009, Mme DEBUICHE rejoint l'école de Fontaine Notre Dame, où elle terminera sa carrière. Durant dix-sept années, elle accompagne avec passion les élèves de grande section, parfois en classes à double niveau avec des moyennes sections ou des CP.



Au fil des années, elle a guidé des centaines d'enfants dans leurs premiers apprentissages, avec une ambition simple mais essentielle : leur donner toutes les clés pour aborder sereinement l'entrée au CP. Bien au-delà des savoirs fondamentaux, elle a toujours eu à cœur d'éveiller la curiosité de ses élèves et de leur transmettre le plaisir d'apprendre.

Musicienne passionnée, elle a initié de nombreux enfants à la découverte des instruments de musique. Convaincue que les projets donnent du sens aux apprentissages, elle a également créé un potager pédagogique avec une collègue et participé activement à de nombreuses actions menées au sein de l'école : projets littéraires, activités de motricité, chorale, sans oublier la sensibilisation des élèves aux outils informatiques et numériques. Pour elle, chaque projet doit avant tout être pensé au service des enfants et de l'école.

Ce qu'elle retiendra le plus de ces années d'enseignement, c'est sans doute le plaisir de travailler en équipe, de construire des projets communs avec ses collègues et d'accompagner chaque enfant dans son épanouissement.

Aujourd'hui, une nouvelle aventure commence. Si elle quitte les bancs de l'école, elle ne compte pas rester inactive. Elle souhaite consacrer davantage de temps à la chorale qu'elle dirige en tant que cheffe de chœur, retrouver le plaisir de jouer de la musique pour elle-même, jardiner, profiter pleinement de sa famille et de ses petits-enfants, mais aussi renouer avec des passions créatives comme la couture, le tricot ou la broderie.

Au nom de la municipalité, nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour son engagement, sa bienveillance et son investissement auprès des enfants de notre commune. Plusieurs générations d'élèves garderont le souvenir d'une enseignante passionnée, attentive et profondément investie dans leur réussite.

Nous lui souhaitons une très belle retraite, riche de nouveaux projets, de musique, de partage et de précieux moments en famille.

Bonne et
heureuse
retraite.

Rétrospective de l'accueil de loisirs de printemps

Nord
le département est là



Pendant les vacances d'Avril, les enfants ont pu profiter d'activités variées dans une ambiance conviviale et dans la bonne humeur.

Le Département du Nord a proposé des activités sportives pour tous, avec notamment des séances de micro-basket et d'athlétisme

Les enfants ont également participé à différentes activités manuelles, tout en profitant des jeux extérieurs tels que le poule-renard-vipère, le jeu du bérêt, le jeu de la bombe, le loup glacé, la balle aux prisonniers ou encore la balle assise.



Les moments gourmands étaient aussi au rendez-vous puisque les enfants ont confectionné des roses des sables ainsi que de délicieux cookies

Chaque semaine, tous les groupes ont participé avec enthousiasme au grand jeu organisé par l'équipe d'animation. De belles sorties ont également rythmé ces vacances avec une journée à Galaxies Kids ainsi qu'une séance de cinéma pour découvrir « Mario Galaxy : le film »

Merci à tous les enfants pour leur énergie et leur bonne humeur.
Rendez-vous en juillet pour de nouvelles aventures .



Vanessa STIEVET
Directrice de l'ALSH



Affaires sociales et personnes âgées

Anniversaire des personnes de 75 ans et plus

Les Conseillers Municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale rendront visite aux séniors de 75 ans et plus pour leur offrir une brioche et une petite bouteille de champagne aux dates suivantes :

31 juillet 2026

28 août 2026

25 septembre 2026

30 octobre 2026



Les personnes concernées ne souhaitant pas cette visite peuvent contacter le secrétariat de la mairie au 03.27.37.67.00

Liens d'hier et d'aujourd'hui

Repas printanier des aînés



Le 1er avril dernier, de 17h30 à 21h, 112 Fontenois de plus de 65 ans se sont retrouvés à la salle des fêtes communale pour le traditionnel repas printanier.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les convives ont partagé un agréable moment d'échanges et de bonne humeur, faisant de cette édition un véritable succès.

Jeux intergénérationnels autour du jeu de société

Le plaisir d'apprendre en s'amusant : 3ème édition.

Comme les 2 années précédentes, l'équipe enseignante, les adultes, les parents d'élèves et les écoliers se sont retrouvés, en petits groupes autour des jeux de société à la salle des fêtes.

Les enfants, de la moyenne section au CM2, ont ainsi pu s'initier au scrabble, loto et autres jeux.

Une journée très appréciée par l'ensemble des participants.

Merci à tous ceux qui se sont investis pour la réussite de cette journée.



Liens d'hier et d'aujourd'hui

Sortie organisée par le C.C.A.S

Le mercredi 3 juin, 48 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour visiter le Familistère de Guise (02).

Ils ont pu découvrir et apprendre le parcours hors norme de Monsieur Godin, serrurier de profession, qui fut le premier à déposer un brevet pour la fabrication de poêles en fonte.

Monsieur Godin fut, entre autres, le premier à créer cet environnement social, où les ouvriers travaillent en coopérative et participent aux bénéfices de l'entreprise. Ils sont alors logés sur place dans de vastes bâtiments d'une architecture moderne.

La visite guidée des lieux a permis de mesurer à quel point monsieur Godin était un visionnaire pour son époque.

Après une légère collation sur place, le retour sur la commune s'est déroulé sous une pluie battante, mais chacun a été ravi de cet après-midi qui restera un très bon souvenir.



Claudine BAHEUX, adjointe au maire, et la commission affaires sociales/personnes âgées.



Du **lundi** au **vendredi**
8h30-12h30 / 13h30-18h30
Et le **samedi**
8h30-12h

441 route de Bapaume
59400 FONTAINE NOTRE-DAME
Tél. 03 27 74 10 47
Fax 03 27 74 10 87

www.wilmot.fr

Don du sang



Chères Fontenoises, chers Fontenois,

Tout d'abord, un merci tout spécial aux personnes qui se sont déplacées le 7 janvier dernier pour venir donner leur sang : à cause d'un verglas persistant, l'ESF avait dû annuler la collecte à la dernière minute, ne pouvant prévenir que les donateurs déjà inscrits. L'Etablissement Français du Sang vous présente ses excuses pour ce rendez-vous manqué et souhaite vous retrouver nombreux lors de notre prochaine collecte :

Le MERCREDI 16 septembre 2026 de 15h à 19h à la salle des fêtes de Fontaine Notre Dame

Toute l'équipe de l'ESF, médecin et infirmières seront là pour accueillir votre don, ou simplement pour vous renseigner.

Pour éviter toute attente, prenez rendez-vous*.

L'entretien médical et le don ne prendront en tout que 30 à 40mn de votre temps et une petite collation vous sera offerte.

N'hésitez pas à venir avec vos enfants qui, dès 18ans, pourront faire aussi ce geste généreux.

Je vous souhaite un bel été, pas trop chaud, et vous dis « à bientôt » !

Maggie Cuvillier, responsable locale

**dondesang.esf.santé.fr 0 800 109 900 service et appel gratuits*



David Montay
07 66 15 12 77

1181 route nationale - 59400 Fontaine Notre Dame
david.montay@sarl-damo.fr

Parcours du Cœur

Le dimanche 26 avril, la municipalité et le comité des fêtes ont eu le plaisir d'organiser l'édition 2026 du Parcours du Cœur .

Après les ateliers de sensibilisation aux risques cardiovasculaires proposés le samedi après-midi, les nombreux participants se sont retrouvés pour partager un moment convivial et sportif sur les chemins de la commune. Sous un soleil radieux , petits et grands ont profité de cette belle journée placée sous le signe de la santé, du bien-être et de la bonne humeur.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur enthousiasme, ainsi que les bénévoles mobilisés tout au long de la journée pour assurer l'organisation et la sécurité du parcours.



Les défibrillateurs de la commune sont positionnés à la salle des fêtes, à la salle polyvalente et au terrain de foot.

Concert de la Chorale Chorus United



Le lundi 22 juin dernier, le parvis de la mairie s'est transformé en scène musicale à l'occasion du concert de la chorale dirigée par Thibaut Waxin.

La chorale a offert un concert apprécié de tous, sous un soleil estival particulièrement généreux et dans une ambiance conviviale.



Le comité des fêtes

Retour en images sur les animations du Comité des fêtes du second trimestre

Le petit-déjeuner républicain du 8 mai

Dès 8h30, les plus courageux se sont retrouvés pour une marche d'une heure avant de rejoindre la salle des fêtes où les membres du comité des fêtes avaient préparé un délicieux buffet pour partager le petit déjeuner le jour du 8 mai.



Les manifestations à venir



Brocante

Fontaine Notre Dame

Dimanche 13 septembre 2026
De 8h00 à 15h00



5euros les 5 mètres

Réservations à la Maison des associations

27 juin : Pour les riverains des rues de la République, Canton de Chemillé, de la Gare et Anatole France

4 juillet : Pour tous les fontenois

29 août, 5 septembre et Samedi 12 septembre : pour les fontenois et pour les extérieurs

Renseignements par téléphone : 06.33.04.69.17 ou 06.74.73.49.37

I P N S



Fontaine Notre Dame
59400



FORUM DES ASSOCIATIONS

13/09/2026
9h00-14h00

En plein cœur de la brocante du Comité des fêtes, rue du Canton de Chemillé, venez nombreux découvrir et encourager nos associations sportives, culturelles, d'arts et de loisirs.



CULTURE SPORTS ARTS LOISIRS



Le comité des fêtes

Marché de Noël

**SALLE DES FÊTES
DE FONTAINE NOTRE DAME**

**Samedi 14 novembre
de 14h00 à 19h00**

**Dimanche 15 novembre
de 10h00 à 18h00**

**Ambiance festive,
animations,
petite restauration sur place**

**Artisans, créateurs,
producteurs,
associations...**

Réservez dès maintenant votre emplacement pour notre Marché de Noël!
06.74.73.49.37 ou 06.33.04.69.17
Places limitées

**Françoise LEMAIRE, adjointe
au maire et les membres du
Comité des fêtes**

Les Marcheurs Fontenois



Les beaux jours sont arrivés, peut-être un peu trop chauds, nous espérons vous voir participer lors de nos randonnées, ne marchez plus seul, en groupe il y a des discussions et de bonnes parties de plaisir.

Cette année, nous avons effectué 2 randonnées avec les élèves de CE2, les fortes chaleurs nous ont empêché d'en réaliser une troisième.

Les marcheurs seront toujours présents pendant la saison estivale, l'association ne s'arrête pas. Profitez de ce temps de repos pour nous rejoindre avec une liberté de jour. Si vous avez des parcours de randonnée qui vous plaisent, merci de nous communiquer les détails, la réalisation d'un recueil de parcours est envisagée.

Tous les lundis, mercredis et samedis à 8H45 devant la mairie

Les parcours varient entre 1 à 2 heures

**Renseignements auprès de
Marc LELEU au : 06-11-58-07-91
ou avant le départ**

Fontaine en scène

Un beau succès populaire !

La 6ème édition de Fontaine en Scène a rassemblé plus de 1 500 festivaliers sous un soleil radieux, faisant de notre commune un véritable lieu de fête, de musique et de convivialité.

Tout au long de la journée et de la soirée, les artistes ont offert des prestations de qualité dans une ambiance chaleureuse et festive, appréciée par un public venu nombreux.

La municipalité remercie chaleureusement les musiciens, les bénévoles du Comité des Fêtes de Fontaine Notre Dame, le Centre Social Animation Jeunesse Rurale, ainsi que l'ensemble des partenaires, sponsors et prestataires mobilisés pour la réussite de cet événement.

Un grand merci également au public pour sa présence, son enthousiasme et sa bonne humeur. Grâce à l'engagement de tous, cette 6ème édition restera un très beau moment de partage et de convivialité pour notre commune.



Mars et Avril chez Chloro'Bulle



Ces dernières semaines, les activités de Chloro'Bulle ont été particulièrement riches.

Les plantations d'arbres se sont poursuivies, contribuant au développement de notre espace naturel et à la préservation de la biodiversité.

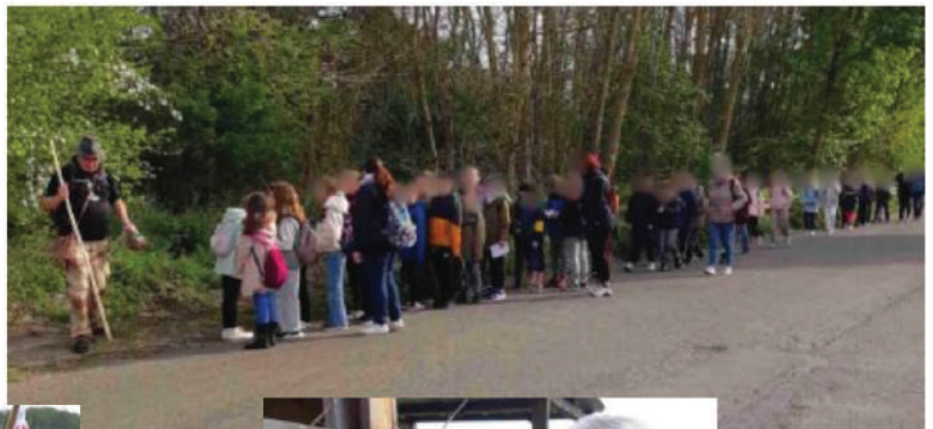
À l'issue de l'assemblée générale, notre ami viticulteur champenois Serge a proposé une démonstration de taille de la vigne, tandis que Jérôme Hary a présenté les intérêts de la plantation de haies.

Chloro'Bulle a également organisé sa première chasse aux œufs de Pâques, qui a réuni 52 participants, enfants et adultes, avec la présence remarquée du « Tagadaflrier » (l'arbre à fraises Tagada).

Durant ces deux mois, nous avons accueilli les jeunes de l'école Saint-Joseph, des centres Eclipse et R'Génération ainsi que de l'EPIDE, venus participer aux animations de Maurice-Jean ou nous aider sur le terrain.

Pendant que certains adhérents s'activaient à protéger la yourte des aléas climatiques, d'autres présentaient Chloro'Bulle aux élèves du lycée Paul-Duez dans le cadre de la Semaine du développement durable.

Enfin, le Canal Seine-Nord nous a offert deux nichoirs à mésanges.





Les Foulées de la Folie reviennent à Fontaine Notre Dame !

Rendez-vous le dimanche 4 octobre 2026 pour sa 5ème édition!

Que vous soyez coureur confirmé, marcheur occasionnel ou simplement désireux de partager un moment convivial et solidaire, cette journée est faite pour vous.

Au programme :



Course 5 km



Course 10 km



Course enfants



Marche classique ou chronométrée



Départ de la salle polyvalente de Fontaine Notre Dame (Rue Sadi Carnot)

Parce que le sport peut aussi être un formidable vecteur de solidarité, 1 € sera reversé à l'Espace Ressources Cancers Émera pour chaque inscription.

Alors, en famille, entre amis ou entre collègues, venez relever le défi, partager un moment sportif et soutenir une belle cause !

Inscriptions ouvertes sur : www.lesfouleesdelafolie.fr

ou sur le lien <https://in.njuko.com/les-foulees-de-la-folie-2026>

Nous vous attendons nombreux pour faire de cette 5 ème édition une nouvelle réussite !



US FONTAINE NOTRE-DAME RECRUTE !

Rejoins-nous pour la saison 2026/2027



École de Football

- Baby Foot : nés en 2022 et 2023
- U6 / U7 : nés en 2021 et 2020
- U8 / U9 : nés en 2019 et 2018
- U10 / U11 : nés en 2017 et 2016
- U12 / U13 : nés en 2015 et 2014
- U14 : nés en 2013

Autres Catégories

- Seniors : à partir de 17 ans
- Féminines : à partir de 17 ans
- Loisirs : à partir de 35 ans

Pourquoi nous rejoindre ?

- 👉 Ambiance conviviale
- 👉 Encadrement passionné
- 👉 Club familial et dynamique

Infos & Inscriptions

📞 06 70 45 79 11

✉ fontainenotredame.us.522411@lft.fr

Journées du club 13 & 14 Juin 2026







AGENDA




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 19 JUIN 2026 **MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026**



 US FONTAINE NOTRE DAME
  USF_59400
  US-FONTAINE-ND.FOOTEO.COM

La STEP Attitude Fontenoise




STEP ATTITUDE FONTENOISE

La saison s'est terminée le **12 juin 2026** par une belle démonstration, très appréciée du public, suivie d'un verre de l'amitié, avant que la soirée ne se poursuive dans une ambiance festive.


REPRISE DES COURS :
Jeudi 3 septembre 2026
 Tous les jeudis de 19h15 à 20h30 à la Salle des Fêtes.


LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES À TOUTES ET À TOUS !


COTISATION ANNUELLE : 50 €
 (2 séances d'essai gratuites sont proposées avant inscription).

Nous vous souhaitons un excellent été et à très bientôt pour une nouvelle saison !
 La Présidente
Evelyne BEAUVOIS

Fontaine Actions

Troc de Plantes



Même si les exposants et les badauds ont été peu nombreux, les échanges de cette journée ont été vraiment intéressants. Deux enfants venus avec leur maman, troquer les plantations réalisées avec leur père... De fins connaisseurs ravis de partager leur production.

Nous avons rencontré de jeunes passionnés de jardin qui ont distribué des graines de tomate...

Un instant vraiment agréable et sympathique.

La brocante

La météo n'était pas au rendez vous, tout comme l'année dernière.

Les exposants se sont installés braving la pluie et les promeneurs ont malgré tout trouvé leur bonheur...

A l'année prochaine sous le soleil...



Agenda des manifestations à venir.

- ⇒ Pièce de théâtre le 3 octobre.
- ⇒ Téléthon et Troc de plantes le 5 décembre.
- ⇒ Sortie au Marché de Noël le 19 décembre.



A FONTAINE NOTRE DAME

L'Harmonie fait une pause estivale avant de retrouver son public en septembre

Après une saison riche en répétitions, prestations et moments de partage, les musiciens de l'Harmonie terminent leurs activités avant une pause bien méritée durant l'été.

Cette année encore, l'ensemble a participé avec enthousiasme aux différentes manifestations de la commune, aux cérémonies commémoratives et aux animations locales, contribuant ainsi à faire vivre la culture et la musique au cœur de notre territoire. Les dernières répétitions ont été l'occasion de revenir sur les temps forts de la saison et de préparer les projets à venir. Dans une ambiance conviviale, les musiciens ont clôturé cette année musicale en se donnant rendez-vous à la rentrée pour poursuivre cette belle aventure collective.

L'Harmonie remercie chaleureusement la municipalité, les bénévoles, les familles ainsi que le public fidèle qui accompagne et soutient ses activités tout au long de l'année. Ces encouragements sont une véritable source de motivation pour l'ensemble des musiciens. Les répétitions reprendront au mois de septembre avec de nouveaux projets musicaux et plusieurs rendez-vous déjà en préparation. L'Harmonie reste ouverte à toutes les personnes souhaitant rejoindre ses rangs, qu'elles soient musiciennes débutantes ou confirmées. D'ici là, les membres de l'Harmonie souhaitent à tous les habitants un excellent été et donnent rendez-vous au public dès la rentrée pour partager de nouveaux moments musicaux.

Le président

JEROME PLUCHART



Les inscriptions pour l'année musicale 2026 - 2027 sont ouvertes !

Que vous soyez débutant ou confirmé, enfant, adolescent ou adulte, c'est le moment de rejoindre notre école de musique.

**Inscriptions tout au long du mois de
septembre**

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, contactez-nous dès maintenant. Mr Follet 03.27.81.95.50

Au plaisir de vous accueillir pour une nouvelle année musicale !

Rétrospective 2026

de l' Association sur

Fontaine-notre-Dame LA SOURCE
Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Adultes, Familles, Séniors

Fontaine en Scène

Atelier Rebozen
Relais Petite EnfanceAteliers « Sérénité
au volant »Éveil Musical
le Square

Une dynamique collective

L'AJR est devenue un acteur incontournable de l'animation locale : ateliers culturels, activités enfance et jeunesse, familles, actions de solidarité, accompagnement à la parentalité, soutien aux initiatives citoyennes... L'association s'appuie sur le modèle du centre social, à l'intersection entre les attentes des habitants et les politiques publiques.



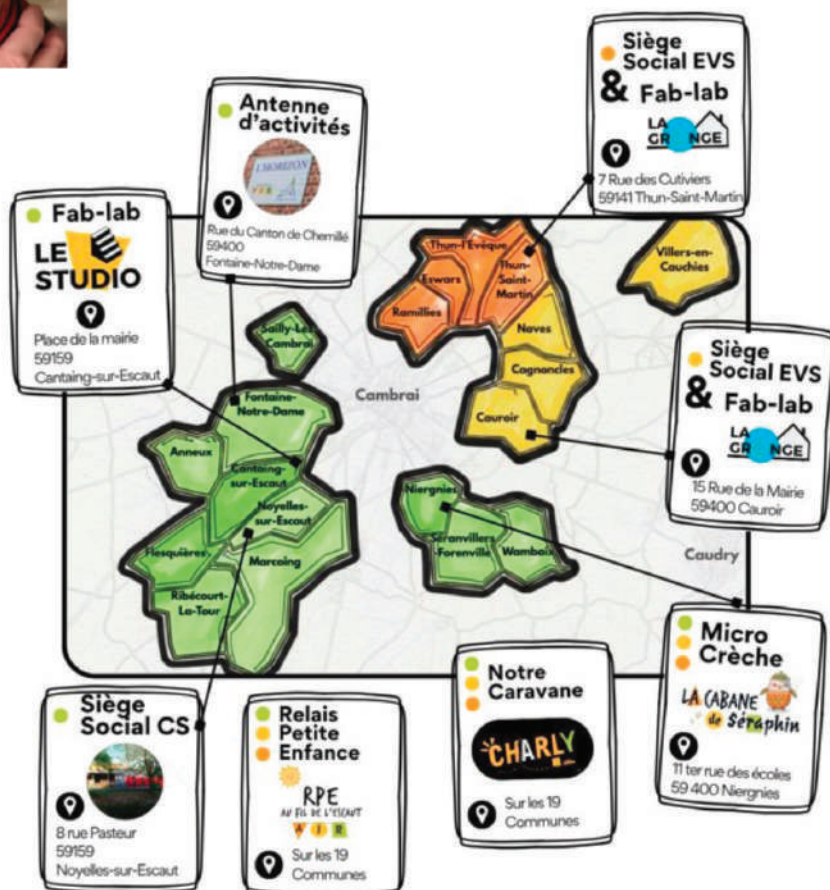
Le point de départ

L'AJR, c'est avant tout une aventure humaine au cœur de la ruralité. Née en 2006 dans le Cambrésis, l'association a vu le jour à l'initiative de maires ruraux, soucieux de répondre aux besoins d'agir auprès des jeunes de leur territoire. Aujourd'hui l'AJR développe un projet d'animation globale pour et avec les habitants de son territoire.

Un projet de territoire

L'AJR fonctionne dans une logique de partenariat avec les communes, les institutions, les acteurs associatifs et les habitants. Elle contribue à renforcer le lien social, à lutter contre l'isolement et à donner à chacun la possibilité d'agir pour son territoire.

Aujourd'hui, l'AJR porte un Centre social, deux Espaces de Vie Sociale, une Micro Crèche et un Relais Petite Enfance et intervient sur 19 communes rurales situées sur la Communauté d'Agglomération de Cambrai.



La Gym Fontenoise



TUC - Inscriptions scolaires 2026/2027

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire avec le réseau TUC !

Qui peut bénéficier de ce titre?

Les collégiens, lycéens, étudiants, apprentis et écoliers des RPI.

Conditions à remplir pour bénéficier de cette gratuité :

- ⇒ Être habitant d'une des 55 communes de la CAC
- ⇒ Être scolarisé sur un établissement public ou privé de la CAC



Le titre de transport est valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027, une nouvelle inscription est obligatoire

Info **Nouveauté : simplification des démarches**

Afin de faciliter vos démarches, les collégiens et lycéens n'ont plus à transmettre de certificat de scolarité lors de leur demande de gratuité. Les informations renseignées seront directement vérifiées auprès de leur établissement scolaire.

Contrôle des demandes

Si les informations communiquées ne peuvent être confirmées ou si votre enfant n'est pas inscrit dans l'établissement indiqué, le droit à la gratuité sera refusé ou retiré. L'abonnement sera alors supprimé et la carte Pass Pass pourra être bloquée, jusqu'à la régularisation de la situation.

Rendez-vous sur : www.tuc-cambresis.fr



Rubrique vous avez la parole...

Fontenoises et Fontenois, cette page est à vous. « Vivre à Fontaine » vous donne la parole. N'hésitez pas à partager vos initiatives, vos passions, vos réussites, ou nous faire des propositions pour améliorer le quotidien de notre village.

Merci de nous préciser si vous souhaitez que celles-ci soient publiées. Dans ce cas, nous vous demandons de préciser votre nom, prénom et coordonnées. Vous pouvez également y joindre des photos et déposer l'ensemble soit en Mairie, soit à l'adresse : accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

Un premier marathon remarquable pour Gabin Evrard .

À seulement 23 ans, Gabin, membre du club d'athlétisme de Douchy-les-Mines, a brillamment relevé un défi de taille : terminer son tout premier Marathon de Paris. Et pas de n'importe quelle manière, puisqu'il a franchi la ligne d'arrivée en 3 heures, 12 minutes et 29 secondes, une performance impressionnante pour une première participation.

Au-delà du chrono, c'est aussi la stratégie de course adoptée par Gabin qui mérite d'être soulignée. Il a en effet réalisé un « négative split », une technique qui consiste à courir la seconde moitié de la course plus rapidement que la première. Cela demande une excellente gestion de l'effort, de la patience et une grande lucidité tout au long des 42,195 km. Cette approche est souvent utilisée par les coureurs expérimentés pour optimiser leurs performances, preuve du sérieux et de la préparation de ce jeune sportif.

Investi dans la vie locale, Gabin ne se contente pas de ses exploits personnels. En contrat Étudiant à l'Excentric café de Cambrai , il organise également une fois par mois des courses conviviales de 5 km, ouvertes à tous. Ces rendez-vous sportifs rencontrent un franc succès et contribuent à dynamiser la pratique de la course à pied et offrir des moments de convivialité aux runners.

Entre performance sportive et engagement local, Gabin incarne parfaitement les valeurs de persévérance et de partage.

Nul doute que ce premier marathon en appellera bien d'autres !

Demande de Monsieur Jérôme Pluchart - Rue Jules Ferry :

Monsieur le Maire, j'aimerais savoir s'il est possible d'envisager l'installation de bornes de recharge électrique dans certaines rue afin de faciliter la recharge des véhicules électriques de vos administrés.

Pourriez-vous nous indiquer si cela est prévu dans un futur proche ?

Sachant que certain Fontenois n'ont pas d'accès possible à leur propriété pour permettre la recharge.

Cette question est aussi un moyen de diriger les personnes vers une responsabilité plus économe et responsable vue la situation actuelle.

Réponse de Monsieur le Maire :

La commune n'a pas vocation à installer de bornes IRVE. C'est la Communauté d'Agglomération de Cambrai qui dispose de cette compétence et conçoit un plan de déploiement. Il y aura prochainement deux bornes de recharge qui seront installées sur l'aire de covoiturage de Petit Fontaine.

Un projet avait été engagé avec la CAC pour l'installation d'une borne sur la place Jean Jaurès.

La nouvelle présidence de la Communauté sera donc à nouveau sollicitée pour connaître ses intentions sur la poursuite de ce projet.

Fontaine en Mémoire

Une nouvelle rubrique fait son apparition dans votre bulletin : « Fontaine en Mémoire ».

Elle vous propose un voyage dans le temps, à la découverte de la Fontaine d'antan, de ses traditions, de ses visages et des moments qui ont façonné notre commune.

Fontaine d'antan - Les pompiers

Tiré de la monographie et/ou du voyage en cartes postales par I. Delalin, C. Jarrelot et P. Pietrzak

Le corps des sapeurs-pompiers, dont on ne soulignera jamais assez l'esprit de dévouement au service de la collectivité, s'est régulièrement constitué chez nous vers 1880, il comptait alors une trentaine de "soldats du feu".



Avant 1914, le matériel était remisé dans un hangar sis à l'angle de la rue du Four (rue Emile Zola) et de la Grande rue d'en Haut (rue du maréchal Foch).



Le fanion des pompiers, inchangé depuis leur création

Il comprenait outre la traditionnelle pompe à bras, de grandes perches de 7 à 8 mètres terminées par un crochet métallique, destinées à abattre rapidement les toits de chaume au cours des incendies. Ceux-ci étaient jadis plus nombreux qu'aujourd'hui à cause des constructions en matériaux inflammables et de l'usage des lampes à pétrole.

Dans les années 1970, la moyenne des interventions est de 20 sorties par an. Cette moyenne passe à 40 sorties par an dans les années 1980 puis 70 sorties par an dans les années 1990 avant de culminer entre 80 et 120 sorties par an au début des années 2000.

Notre commune a connu plusieurs incendies de grande importance avec celui de la pharmacie le 8 août 1990 (voir photo ci-contre) et surtout avec les bâtiments de la Communauté d'Emmaüs avec pas moins de trois "gros incendies" dont le dernier, remontant à septembre 2007, détruisit un hangar de 800 m² qui abritait l'activité de compressage de cartons et de plastique. Il a fallu près de 40 pompiers et plusieurs heures pour éteindre cet incendie d'origine criminelle.



Le 1^{er} janvier 2005, le corps des sapeurs-pompiers de Fontaine-Notre-Dame ne dépend plus de la commune mais du SDIS (Service Départemental Incendie et Secours).

Le 21 mai 2021, les sapeurs-pompiers de Fontaine-Notre-Dame quitte la commune pour rejoindre la caserne des sapeurs-pompiers de Cambrai dans la Zone Industrielle de Cantimpré.

Protoxyde d'azote : du rire aux drames

Le protoxyde d'azote, souvent appelé « gaz hilarant » ou « proto », est parfois consommé à des fins récréatives. Pourtant, ce produit peut provoquer des vertiges, une perte de vigilance, des troubles neurologiques graves et des accidents de la route.

Au volant, même une consommation ponctuelle peut altérer les réflexes et entraîner une perte de contrôle du véhicule, mettant en danger le conducteur, ses passagers et les autres usagers.

Face à l'augmentation de ce phénomène, la Sécurité routière lance une campagne nationale de sensibilisation : « Proto : on passe vite du rire aux drames ».

• <https://www.securite-routiere.gouv.fr/protoxyde-dazote-passe-vite-du-rire-aux-drames>

• <https://www.securite-routiere.gouv.fr/danger-mortel-du-protoxyde-dazote-au-volant>

Le protoxyde d'azote n'est pas un jeu.

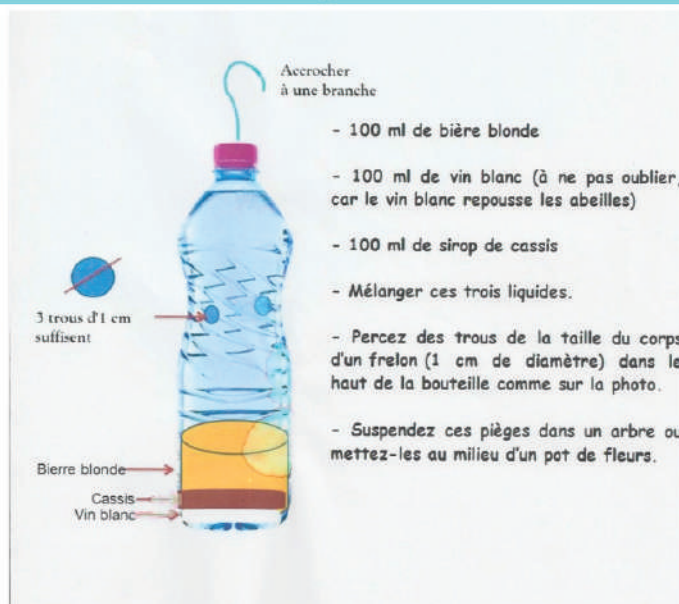
Quelques secondes d'euphorie peuvent entraîner des conséquences dramatiques pour la santé et la sécurité de tous.

Plus d'informations sur le site de la Sécurité routière.



Fabriquer un piège à frelons asiatiques :

Simple, efficace et respectueux des abeilles



Avec l'arrivée des beaux jours, les frelons asiatiques réapparaissent dans nos jardins et représentent une menace pour les abeilles et la biodiversité. Afin de limiter leur prolifération, il est possible de réaliser facilement un piège sélectif à l'aide d'une simple bouteille en plastique.

Le mélange recommandé (bière blonde, vin blanc et sirop de cassis) attire les frelons tout en éloignant les abeilles grâce au vin blanc. Quelques trous de 1 cm suffisent pour permettre l'entrée des frelons.

À suspendre dans un arbre ou à placer près des fleurs, ce piège constitue un geste simple pour contribuer à la protection de nos pollinisateurs et de notre environnement.

Article aimablement partagé par Monsieur Philippe Gilleron.

Formulaire de recensement des personnes vulnérables ou nécessitant une attention particulière



Fontaine Notre Dame

Département du NORD
Arrondissement de CAMBRAI
Commune de FONTAINE NOTRE DAME

Mise à jour du registre communal

FORMULAIRE DE RECENSEMENT
DES PERSONNES VULNÉRABLES
OU NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE
SUR LE REGISTRE COMMUNAL

(Les personnes intéressées peuvent renseigner ce formulaire en mairie)

 : Mairie
Place Jean Jaurès
59400 Fontaine Notre Dame
 : 03.27.37.67.00
 : 03.27.37.67.09
 : accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

En qualité de :

- ☐ Personne en situation de handicap (malentendant, non-voyant, à mobilité réduite...)
- ☐ Personne sous assistance médicale ou bénéficiaire de soins
- ☐ Personne isolée et/ou sans moyens de locomotion
- ☐ Autre cas :

sollicite l'inscription sur le Registre Communal

Médecin traitant :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Personne à contacter en cas de nécessité :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Fait à FONTAINE NOTRE DAME, le

Signature,

Dans le cadre d'une mise à jour du registre communal et du plan canicule mis en place par la commune, les personnes intéressées peuvent renseigner ce formulaire en mairie.

Les mariages à Fontaine Notre Dame



Monsieur et Madame POUILLAUDE
Rémi et Cécile mariés
le 11 avril 2026



Monsieur et Madame CORNET
Pierre-Henry et Chloé mariés
le 9 mai 2026



ehequette@aol.com

SARL Emmanuel
HEQUETTE

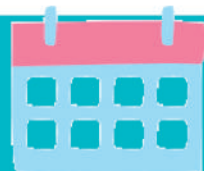


ELECTRICITE GENERALE PARTICULIERS
Chauffage électrique • Domotique
Motorisations de portails

621, Rte Nationale
59400 FONTAINE Notre DAME

06 11 46 54 25

A vos agendas



Juillet 2026

29/07 Fête du centre aéré à 19h00

Août 2026

07/08 Camion bleu France Services 9h00-13h00—Places Jean Jaurès

Septembre 2026

04/09 Camion bleu France services 9h00-13h00 _ Places Jean Jaurès

12/09 Repas de l'A.T.T. à la salle des fêtes

16/09 Don du sang à la salle des fêtes de 15h00 à 19h00

13/09 Brocante de 7h00 à 15h00 organisée par le Comité des fêtes
Forum des associations rue du Canton de Chemillé de 9h00 à 14h00

26/09 Belote organisée par l'USF à la salle des fêtes

Octobre 2026

02/10 Camion Bleu France services 9h00-13h00 Place Jean Jaurès

03/10 Représentation théâtrale par Fontaine Actions à la Salle des fêtes

04/10 Les Foulées de la Folie à partir de 9h00 (courses et marches) départ de la salle polyvalente

10/10 Repas des aînés à la salle des fêtes

Novembre 2026

11/11 Commémoration de l'armistice de 1918 à 12h00 (début du défilé Rue Pasteur)

11/11 Bingo de l'USF à la salle des fêtes

14 et 15/11 Marché de Noel organisé par le Comité des fêtes

Contacts utiles



ASSAINISSEMENT

NOREADE (eau potable) 03.27.76.55.30

VEOLIA 09.69.36.72.61

GESTION DES DECHETS

Communauté d'agglomération de Cambrai 03.27.72.40.00

Collecte des encombrants (uniquement sur RDV) 03.58.24.00.00

VIE SOCIALE ET FAMILIALE

Stéphanie Prévost **Assistante Sociale de la MNS de Cambrai/Marcoing** fait des permanences au Centre Social AJR de Noyelles sur Escaut **UNIQUEMENT SUR RDV** soit auprès de l'UTPAS de Cambrai au 03 59 73 37 00 ou auprès du Centre Social AJR 03 27 70 18 12



Votre CSN

CSNJ DE LILLE

Le CSNJ ne reçoit pas de public. Accueil téléphonique : du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30 et de 13h15 à 15h45 ; le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h15 à 15h30.

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)



59000 LILLE



09 70 84 51 51